



Un toit blanc à la Bifurk : une solution pour réduire les îlots de chaleur en ville !

À l'automne 2020, le toit de La Bifurk a été entièrement repeint en blanc afin d'atténuer les effets du réchauffement climatique. L'initiative est issue du Budget participatif 2018 dans le cadre d'un projet porté par Antoine Vaskou et Grégoire Pourcelot. Retour sur le dispositif et ses effets.

UNE PEINTURE RAFRAÎCHISSANTE ET ÉCOLOGIQUE POUR LE TOIT DE LA BIFURK

La peinture qui a été utilisée est une peinture en résine blanche, réfléchive et écologique. Le blanc réfléchit la lumière et permet au béton, habituellement de couleur noire, de ne pas absorber la chaleur. Concrètement, ce procédé vise à diminuer la température des bâtiments, le recours à la climatisation et améliorer le confort des usagers. Autre bénéfice : avec cette peinture, les toitures sont protégées contre le rayonnement UV qui dégrade les membranes d'étanchéité.



La Bifurk, refecton du toit © Ville de Grenoble, 2022

UN DIAGNOSTIC POUR MESURER LES EFFETS DU DISPOSITIF

L'efficacité du dispositif a été évaluée par le bureau d'étude «Canopée». Durant les étés 2020 et 2021, une série de mesures a ainsi été réalisée grâce à l'installation de capteurs pour comparer les températures de la toiture, celles de la surface à 1 mètre au-dessus de la toiture, et celles à l'intérieur du bâtiment, avant et après application de la peinture. Les températures ambiantes des étés 2020 et 2021 ont également été relevées.

LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

Les mesures ont montré une diminution significative des températures sur le toit, à 1 mètre au-dessus de la toiture ainsi qu'à l'intérieur du bâtiment. Lors des pics enregistrés, la température du toit est passée de 70°C à l'été 2020 (avant application) à 40°C pendant l'été 2021 (après application). En 2020, la température de l'air à 1 mètre au-dessus du toit oscillait entre 20 et 30°C au-dessus de la température ambiante enregistrée. Ainsi, s'il faisait 30°C, la température de l'air à 1 mètre au-dessus du toit pouvait atteindre 60°C. Avec la peinture blanche, elle n'était plus que de 5 à 10°C plus élevée que la température ambiante. En conséquence, la température intérieure a, elle aussi, été sensiblement réduite et le confort thermique du bâtiment amélioré.

Ce procédé pourrait être un moyen efficace pour répondre aux exigences du Décret Tertiaire, entré en vigueur en 2019 et qui impose aux bâtiments du secteur tertiaire de réduire leurs consommations énergétiques pour lutter contre le réchauffement climatique. La Ville de Grenoble a donc décidé de lancer des études pour évaluer la possibilité d'étendre le dispositif à d'autres bâtiments publics et privés.